

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2015

PROCÈS VERBAL

Membres du bureau présents : Sophie PASQUIER, Dominique PLAUD, Nathalie VILLANDRAU, Anne MAILLARD, Jean-Pierre ROBERVAL, Willy TARAUD

Membres du bureau excusés : Frédéric HAMMERER, Bachir DISSI

Présents et représentés : 28 Adhérents et 2 procurations

Madame La Présidente ouvre la séance à 20h36 et remercie les personnes présentes d'assister à cette Assemblée Générale de l'appel St Charles.

Elle présente l'ordre du jour.

Elle laisse la parole à M. Hervé GROLLIER, chef d'établissement.

Il remercie et indique son plaisir de voir l'Apel prendre toute sa place de partenaire du fonctionnement de l'établissement. Il souligne que les membres de l'association sont tous les jours dans les lieux et peuvent irriguer de leur présence le fonctionnement et les différents temps d'animation (forum des métiers, kermesse). Nous sommes dans l'intergénérationnel et il n'y a pas que les enfants dans l'établissement mais aussi leurs parents et il est important que les enfants le voient.

L'Apel est toujours en recherche de parents et ceux qui ont un peu de temps, ceux qui en ont un peu plus, ont leur place. Ils peuvent ainsi voir le fonctionnement complexe de l'établissement, nuit et jour puisqu'il y a un internat. La deuxième richesse de l'Apel est de découvrir un bureau et un Apel s'impliquant et forcent de propositions. Et c'est bien entre parents parce que parfois on est un peu isolés, et à discuter entre parents on découvre que tous les parents ont les mêmes problèmes et qu'il y a des petites formules qui peuvent aider.

Si vous avez un peu de temps n'hésitez pas à franchir les portes de l'Apel, vous verrez que vous aurez au centuple ce que vous avez donné.

Madame la Présidente présente le bureau et le Conseil d'Administration.

Madame la Présidente présente le fonctionnement de l'Apel, association de parents bénévoles qui prennent sur leur temps tout au long de l'année pour le conseil aux familles et la représentation.

Les parents sont présents au sein des différentes commissions et dans le soutien aux diverses manifestations. De même dans le soutien des différents projets éducatifs de l'établissement.

Commissions en lien avec la direction :

- ▶ Commission restauration, sujet sensible et passionné. 3 commissions avec des parents, des membres de l'établissement et des élèves
- ▶ Conseils de discipline
- ▶ Conseils d'établissement : 3 par an. Le chef d'établissement l'entoure de référents pour parler de projets. Cette année l'internat est au cœur des débats.
- ▶ Commission informatique
- ▶ Commission Assoc. Sport
- ▶ Groupe de travail « internat »
- ▶ Comité Education Santé Citoyenneté

Commissions internes

- ▶ Commission Accueil Parents
- ▶ Commission Communication
- ▶ Commission Primaire
- ▶ Commission Parents correspondants
- ▶ Commission Collège / Lycée

Les participations financières :

- ▶ Achat de matériel
- ▶ Voyages scolaires et projets des enseignants (26 projets scolaires concernés pour 2014/2015)
- ▶ Projets de la pastorale

1 – Bilan Moral

Madame La Présidente présente le bilan moral.

1925 familles ont adhéré à l'Apel

En primaire :

- ▶ Pilotage, coordination et participation à la kermesse de l'école. Cette année l'Apel est invité à participé à une nouvelle commission de préparation de la kermesse.
- ▶ Aide à l'organisation et participation à l'apéritif des parents

Au collège :

- ▶ Recrutement, formation et accompagnement des parents correspondants

Au collège, lycée et BTS :

- ▶ Participation à chaque réunion de rentrée

Au lycée :

- ▶ Participation à la soirée de gala des terminales
- ▶ Participation à la remise des diplômes pour les bacheliers et BTS
- ▶ Participation à la journée « portes ouvertes des BTS »

Il a été procédé à un vote, à mains levées, ayant donné les résultats suivants:

Contre : 0

Abstention : 0.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

2 – Bilan Financier

Madame La Présidente donne la parole à la trésorière, Nathalie VILLANDRAU.

Le bilan financier est annexé à ce procès-verbal.

Question d'adhérents :

- Tous les parents sont-ils obligés d'adhérer ?

Non ce n'est pas une obligation.

- Quel est le pourcentage entre les adhérents et non-adhérents ?

Je n'ai pas le chiffre n'est pas précis mais une grande majorité adhère

- Je m'étonne du montant reversé à l'Apel

En effet, cette somme est répartie entre le fonctionnement de l'Académie, de l'Apel départemental, de l'Apel national et pour la revue de l'Apel

- Vous avez des retours vis-à-vis de cette reversion ?

Oui. Les instances sont là en soutien à l'association mais aussi aux familles. L'Apel national s'investit beaucoup pour les parents. Ils ont des conseillers, des professionnels pour nous accompagner.

- Ils sont aussi bénévoles à l'Apel national ?

Il y a des bénévoles en Apel départemental et national. Il y a des salariés en national qui assurent l'administratif.

Il a été procédé à un vote, à mains levées, ayant donné les résultats suivants :

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

3 – Projets de l'Apel pour 2015

Nous allons essayer de reconduire tous les événements de l'année passée. Il faut de l'énergie, du temps, des parents.

Nous essayons de mettre en place 2 conférences. Une sur l'orientation après la 3^{ème} et une sur le harcèlement. Nous allons faire en sorte que ce soit un complément à ce que propose l'établissement.

De nombreux projets festifs sont envisagés. Des projets au nom de l'Apel qui permettraient de rapporter des fonds pour développer les aides apportées. Pour cela nous avons besoin de tous les adhérents (idées, projets, coups de mains...)

Nous comptons sur l'aide des parents mais nous sommes aussi conscients qu'il faut développer les outils permettant à chacun de se proposer ou de répondre ponctuellement à nos demandes. Ces outils se développent petit à petit.

4 – Paroles aux adhérents

- Quand ont lieu les réunions de l'Apel ?

Il y a les Conseils d'Administration et des réunions plénières ouvertes à tous, toutes les 6 semaines environ.

- Comment est élu le bureau ?

En Conseil d'Administration

- Qui sont les membres du Conseil d'Administration ?

Les personnes telles que définies dans l'article 1 des statuts et ayant été élues par l'Assemblée Générale.

- Quand et comment posé sa candidature ?

Avant l'Assemblée ou avant le vote quand le Conseil est soumis à renouvellement, soit tous les 3 ans.

- Les parents correspondants sont référents de la classe de leur enfant ?

Oui. Nous sommes en train d'étudier les listes des candidats avec une volonté pour les classes où plusieurs parents candidatent de favoriser les parents qui ont été suppléants ou jamais été PC. Vous allez recevoir une lettre précisant le choix que nous avons fait et la réunion de formation aura lieu le samedi 7 novembre.

Les Conseils de Classe ont lieu en journée ce qui pose problème pour certains parents qui travaillent mais c'est un peu logique vu le nombre de classe dans l'établissement.

- Qu'en est-il de l'organisation des sorties avec le Plan Vigipirate ? Est-ce interdit par la loi ou est-ce une décision de l'établissement ? Pouvez-vous vous renseigner ?

Nous allons nous rapprocher de M. GROLLIER afin de connaître la position de l'établissement par rapport à la loi.

- Mon enfant a un PAP en 6^{ème} et les aménagements qui lui sont dus ne sont pas acceptés ? A qui dois-je m'adresser ?

C'est vrai qu'il est dur de faire bouger les choses, mais faites des écrits à l'établissement et mettez-nous en copie pour que nous puissions vous soutenir.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, Madame La Présidente lève la séance à 21h48 et invite les adhérents à partager un verre de l'amitié.

La secrétaire
Anne MAILLARD

La Présidente
Sophie PASQUIER